



Règlement de zonage

Plan Index

AMENDEMENTS (2010, chapitre 26)

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative de l'annexe I du Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) dans laquelle ont été intégrées les modifications qui lui ont été apportées depuis son adoption jusqu'au 10 mars 2021 inclusivement.

L'énumération des modifications apparaît au tableau intitulé: "Liste des modifications au plan index à l'annexe I du règlement sur le zonage".

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement, gestion et développement durable du territoire
Pierre Desjardins, Directeur

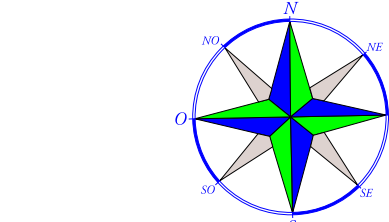


Denis Ricard, Urbaniste
Chef du Service de l'aménagement



Échelle:
0 1000 2000 3000 4000m
Échelle: 1:30 000

Source:
Base cartographique: Services techniques,
Géomatique et appentage, Ville de Trois-Rivières



Plan:
Index

Date:
Avril 2010

